

PLANCHE 1

INTRO

Ce projet se concentre sur la portion de littoral comprise entre les deux fleuves côtiers de la Reppe et du Pontillot. Comme nous l'avons vu précédemment c'est un secteur fortement impacté par l'élévation du niveau de la mer. En prenant en compte une élévation du niveau de la mer de 2.4m¹ c'est la totalité des plages qui disparaît sous les eaux.

Au delà de la question de la balnéarité c'est aussi un espace public majeur pour ces deux communes qui disparaît. Les plages sont un atout touristique et économique essentiel pour ces communes tournées vers la mer.

Questionner cette balnéarité répond à des enjeux touristiques, économique et paysager, mais est aussi l'occasion de repenser la morphologie de la ville.

HISTORIQUE

Auparavant constitué de terrains naturels ou agricoles, l'urbanisation a progressivement gagnée le front de mer à partir des années 1920. C'est également à cette époque que se développent la pratique des bains de mer et les bienfaits liés à l'héliotropisme attirent de nombreux touristes de toute l'Europe.

Les résidences d'hiver puis d'été se développent et restent encore très importantes sur ce territoire.

En 2017 la part de résidences secondaires est quatre fois plus élevée que la moyenne nationale, témoignage de l'importance touristique de ces villes cotières depuis le XX^e siècle. En 2017 on comptait 40% de résidences secondaires à Sanary et 31% à Six-Fours-les-plages (contre 9.7% en moyenne en France)¹

On remarque une augmentation du nombre de logements de ces villes entre les années 1970 et 1990 qui témoigne de leur expansion rapide au cours des trentes glorieuses. Le quartier qui nous intéresse ici est directement issu de ces dynamiques de développement et est constitué de logements individuels et collectifs datant de la fin du XX^e siècle.

CONSTAT 2020

Sur le front de mer on retrouve quelques activités, magasins de sports, restaurants et bars de plage. Ce sont ces mêmes activités qui disparaîtront lorsque que le niveau de la mer augmentera.

Déjà aujourd'hui on remarque lors des coups de vent et de houle d'ouest que les restaurants et bars de plage construisent des petites dunes devant leur établissement afin de tenter de contenir l'assaut des vagues et protéger leur bâtiment.

En appliquant la montée mécanique du niveau de la mer l'intégralité des plages disparaissent sous les eaux et les vagues viendront s'écraser sur la première ligne bâtie.

PRESENTATION PROJET

Pour faire face à la montée du niveau de la mer une réorganisation du littoral est nécessaire au delà de sa simple ligne de côte.

Le projet entend répondre à ces enjeux et se développe sur plusieurs zones :

- Tout d'abord le système dunaire, il s'agit d'un ensemble de dunes successives accolées à une pinède littorale qui permet de reconstituer une épaisseur naturelle capable d'absorber les variations du niveau de la mer et joue un rôle tampon entre la mer et le front bâti. C'est aussi un moyen de ramener de la nature en ville et renouer avec le littoral historique de la ville bien moins anthropisé tel que l'avait dessiné H. Prost dans les années 1920.

- La plaine des Lômes : Située en zone inondable et dans une zone plane, cette plaine est reconvertie en espace de production agricole associé à une zone d'hébergement de loisir estival démontable.

- Le front bâti : Ce nouveau front de mer prend une forme plus dense que l'existant afin de compenser les opérations de déconstructions en adoptant une forme d'îlot. Ces îlots sont de hauteurs variables afin de conserver les vues des bâtiments à l'arrière tout en rapportant de la lumière en cœur d'îlot.

- Le village des Galets : Ce quartier résidentiel est densifié en venant ajouter du bâti entre les maisons existantes. Ainsi la densité du quartier est doublée et la forme du tissu permet de retrouver une organisation de village piéton en recréant des cheminements et des espaces publics aujourd'hui absents.

PHASAGE BATI PINEDE

Une première étape est de réviser les outils de planification urbaine, notamment le PLU, afin de poser les bases du projet.

Ainsi dès 2021, la zone qui sera submergée par les eaux est classée «non constructible» afin de limiter le renouvellement urbain. Les bâtiments sont ainsi déconstruits au fur et à mesure qu'ils vieillissent ou deviennent obsolètes.

Une deuxième zone hachurée en orange est classé urbanisable sous conditions puisque cette emprise correspond à la future pinède.

Les constructions dans cette zone sont permises à conditions d'être démontable et de limiter leur impact au sol en utilisant des pilotis ou structures légères démontables.

Aujourd'hui une partie de cette zone est classée UC, l'emprise au sol est limitée à 35% et les espaces libres doivent constituer 30% de la parcelle.

Ces seuils peuvent évoluer pour diminuer l'emprise bâtie à 25% et 40% d'espace libre. Aussi ces espaces doivent être aménagés en pleine terre avec des arbres de haute tige correspondant aux essences végétales de la future pinède afin de préparer le terrain.

PARKINGS

En partant du constat que le littoral est aujourd'hui saturé en voitures il semblait nécessaire d'envisager autre chose que le stationnement aérien actuellement majoritaire. Ces parkings occupent une grande partie de l'espace public de bord de mer .

La restructuration du littoral est l'occasion de traiter cette problématique via la création de huit parkings silo de chacun 270 places afin de correspondre aux besoins des habitants et des touristes.

Ces parkings sont disposés à travers tout le quartier afin d'être accessible dans un rayon de 5min à pied.

En prévision de la diminution de l'utilisation de la voiture personnelle au profit de l'autopartage ou de recours à des modes de transports alternatifs, les parkings sont prévus pour devenir multifonctionnels au fur et à mesure que les besoins en stationnement décroissent.

Ainsi des locaux d'activités viennent progressivement prendre la place du stationnement au sein de cette structure capable.

Des espaces de cultures ou des équipements prennent la place du dernier niveau. . Ces équipements bénéficient alors d'une vue imprenable sur la ville et la mer et participent à inclure le bâtiment aux pratiques et usages urbains.

COUPE

Ici la coupe qui permet de voir l'évolution du littoral avec l'impact de la montée de l'eau et la perte de la blanéarité. Puis en orange le projet qui reconstitue une épaisseur naturelle qui protège le bâti et propose un nouvel espace public.

PLANCHE 2

PHASAGE DUNE - POSIDONIE

Pour continuer sur le fonctionnement de la dune et sa création. On peut avoir recours aux feuilles de posidonies. C'est une espèce naturelle essentielle pour la préservation et la fixation du trait de côte en méditerranée. Lorsque les feuilles qui constituent les herbiers tombent, elles sont entraînées jusqu'à la côte où elles se regroupent en «banquettes qui protègent alors la plage des coups de mer en limitant l'érosion et la perte de sable.

Ce site présente l'avantage de disposer de posidonie en grand nombre au point de boucher les ports, et l'embouchure de la Reppe.

En revanche au lieu de contribuer à fixer les plages et enrichir les écosystèmes les banquettes sont régulièrement ramassées et rejetées au large. Au delà du coup que cela représente (0.9€/m²)¹ ces herbiers pourraient contribuer à enrichir la biodiversité, et reconstituer des sols naturels en prévision de la plantation de la pinède grâce à leurs sels nutritifs.

Elles pourraient aussi permettre d'assurer l'édification et le maintien des dunes en alimentant le système dunaire en feuilles mortes qui permettent de retenir le sable.

3 DUNES

Afin de constituer une dune persistante il faut penser celle-ci comme un système global qui est auto-régulé. Elle est constituée en réalité de plusieurs bandes successives.

Tout d'abord la plage, ouverte à tous et sans réglementation particulière cet espace est d'une largeur variable au gré des apports en alluvions et des tempêtes. La laisse de mer (bois flotté, algues, posidonies ...) ne doit pas être nettoyé afin de laisser des obstacles qui contiennent le sable lors des coups de vent.

La plage de Bonnegrace étant située entre deux fleuves côtiers les apports en alluvions permettent de maintenir naturellement cette plage.

Ensuite se trouve la dune blanche, il s'agit d'un espace protégé à cause de sa vulnérabilité face aux passages répétés qui pourraient endommager la dune. Celle-ci est constituée de plusieurs retenues construites avec des ganivelles afin de contenir le sable déplacé par les vents et amorcer la création d'une dune.

La dune grise est le troisième espace majeur, comme pour la dune blanche des ganivelles permettent dans un premier temps de créer une dune. Elle est ensuite fixée par la végétation basse adaptée au milieu grâce à leur système racinaire (oyat des dunes par exemple).

Enfin la pinède se développe à l'arrière de cet ensemble et contribue à fixer durablement la dune via un système racinaire profond.

Ce mode de protection présente l'avantage face aux autres méthodes (digues, épis, murs perré, rechargement des plages..) d'être autonome du moment que les alluvions affluent pour entretenir le système et que les différentes dunes sont protégées du piétinement. L'effort technique et économique est bien moindre et nécessite peu d'entretien une fois le système constitué.

REFERENCES

A Ramatuelle, à proximité de St Tropez, des travaux sont engagés depuis 2019 afin de reconstituer le système dunaire.

-2019 : Les bâtiments actuels de la plage sont déplacés et de nouvelles règles sont établies : les bâtiments construits sur le domaine public maritime (plage) doivent être temporaires et démontés d'octobre à mars. Les bâtiments pérennes sont construits plus en arrière sur le terrain de la commune

-2020 : reconstitution du système dunaire

-2021 : création de parkings paysager

Plus au sud à Figueras en Espagne, un projet de requalification du littoral a eu lieu pour dans le but de créer une dynamique dunaire associée à une pinède littorale. Le projet prévoit de reconstituer une dune et de végétaliser cet espace en une quinzaine d'année.

Cet espace naturel qui joue à la fois un rôle environnemental en protégeant la ville sur le long terme et dote la ville d'un nouvel espace public majeur qui accueille de nouvelles activités.

PROST

Pour revenir à Sanary, cette volonté de constituer et préserver un espace naturel en bord de mer n'est pas nouvelle, déjà dans les années 1920 afin de contenir l'urbanisation anarchique du littoral et anticiper son évolution entre la Ciotat et Fréjus Henri Prost est chargé en 1923 d'établir un plan guide.

Ce plan régional vise à préserver les qualités paysagères que les petites communes ne parviennent pas à faire appliquer.

H. Prost devient architecte conseil du syndicat des communes du littoral varois. Il organise le maillage viaire en se basant sur la topographie pour organiser le littoral en une « ville parc » sur la mer.

Ce maillage répond à trois objectifs :

- relier les villes entre elles
- créer les voies de contournement
- accessibilité et protection au bord de mer

Néanmoins malgré ces travaux, ce plan guide ne sera pas entièrement respecté notamment à cause de la pression économique pour la création de zone non bâtie littoral. La deuxième guerre mondiale vient mettre un arrêt définitif au projet.

Une relecture de ces plans 100ans plus tard permet de rendre compte des idées développées à cette époque de mise en valeur paysagères, gestion des flux, et protection littorale sont toujours d'actualités.

Enfin l'implantation de cet espace naturel littoral vise à retrouver les qualités paysagères du site du début de XX^e siècle, alors constitué d'une plage sauvage avec quelques aménagements sommaire associé à la présence de végétation. De même pour l'embouchure de la Reppe alors encore un territoire agricole fertile.

PROJET DUNE

Le projet consiste donc à venir recréer un système dunaire autonome via les méthodes cités précédemment avec la création des dunes successives. Cet ensemble se veut avant tout résilient afin d'absorber les variations du niveau de la mer sur le temps long.

A l'arrière la plantation d'une pinède vient progressivement remplacer le bâti afin de constituer un espace public majeur pour la ville support de différents événements et pratiques comme la promenade, le vélo, le skate, course à pied...

Lors de la saison estivale des bâtiments temporaires sont montés sur des emplacements fixes afin de répondre à la demande touristique en terme de bars de plages, restaurants, activités de loisirs, locations ...

Une promenade en belvédère sur la pinède marque la limite entre l'espace naturel et l'espace bâti, des cheminements permettent de relier cet espace en balcon aux cheminements de la pinède. Des émergences correspondant aux locaux d'activité pérennes ponctuent cette promenade et viennent constituer des espaces publics accessibles depuis le boulevard qui légèrement en hauteur sont détachés des différents flux.

Ci dessous de gauche à droite :

- la plage associée à son système dunaire (dune blanche, dune grise) créée à l'aide de ganivelles.
- la pinède, espace naturel public support de multiples activités et qui accueille les bâtiments nécessaires à la saison touristique.
- la promenade en belvédère avec sa corniche rythmée par des locaux d'activités en pierre massive, intégré au sein du dispositif
- la voirie pré-existante transformée en boulevard
- le nouveau front bâti

PLANCHE 3

JUSTIFICATION

Tout au nord du site, à proximité du cours d'eau de la Reppe se développe un quartier à vocation agricole. Son implantation vise à retrouver une certaine autonomie alimentaire pour les communes et renouer avec le riche passé agricole de Sanary et Six-Fours.

La Reppe qui coule à proximité est également source de risque de crues qui auront un impact économique moins important sur les champs que sur du logement. C'est aussi une manière de contenir les eaux dans le sol en cas d'inondation grâce à de larges surfaces perméables.

La proximité de la Reppe permet de bénéficier d'apports d'eau et la création de canaux pour irriguer les différentes cultures.

L'analyse de ces sols montre que ceux-ci sont propices à recevoir des activités agricoles grâce à des sols profonds peu caillouteux.

Implanter des champs en pleine ville permet également de sensibiliser la population aux problématiques agricoles et favoriser les circuits courts.

C'est aussi lutter contre la décroissance de la biodiversité urbaine tout en créant de nouveaux paysages.

TYPES CULTURES

Les cultures étant situées à proximité de la mer il convient de choisir des plantes capables de tolérer des taux de salinités plus élevés que la normale.

(Ainsi sont à privilégier les champs de betteraves, choux, asperges, épinards.)

A raison de 200m² de cultures nécessaires pour une famille de quatre personnes¹, les 61 000m² de maraîchages permettront de nourrir 1200 personnes toute l'année, soit la moitié de la population du quartier.

LOGEMENTS

Chaque parcelle agricole dispose de son espace de stockage/transformation en RDC associé à un logement au niveau supérieur.

Afin de limiter les dégâts en cas d'inondation les logements sont construits sur pilotis pour les mettre hors d'atteinte. Ainsi seul le RDC est impacté par les eaux et les machines et outils sensibles peuvent être déplacés dans un lieu sûr le temps de l'épisode de crue.

CAMPING

Afin de s'inscrire dans la l'histoire touristique liée aux loisirs balnéaires un espace dédié au camping est installé à proximité de l'embouchure de la Reppe.

Le temps de la saison estivale cet espace sous les pins devient terre d'accueil pour les vacanciers venus chercher la proximité de la mer.

Cet offre de camping répond aussi à un manque d'hébergements bon marché, les seuls campings existants sont situés plus en arrière à proximité de la gare et de l'autoroute.

Le camping est une solution proposée pour constituer une alternative à la résidence secondaire.

DEMONTAGE ET GRANGE

En dehors de la saison estivale les hébergements construits en structure légère sont démontés, ne restent alors que les points d'eau liés aux sanitaires.

Hors saison cet espace est rendu à l'élevage animal, toujours dans une optique de favoriser la bio-diversité et la co-existence de multiples espèces qui contribuent à enrichir le milieu et les sols.

Les grands espaces capables nécessaires aux usages du camping tels que l'accueil, les espaces de sont reconverti en leur usage initial de granges ou bergerie.

Ici par exemple la configuration été où la bergerie est décloisonnée afin de constituer un espace ombragé pour la camping, puis la configuration hiver où l'on vient rapporter les parois afin de reconstituer la bergerie pour accueillir les bêtes.

PLANCHE 4

Comme décrit précédemment en introduction, le front bâti se développe le long de la voie littorale densifié en adoptant la forme d'îlots. Ce niveau de densité permet de reloger l'intégralité des personnes déplacés à cause de la montée des eaux (500) et la plantation de la pinède (400), soit 900 logements.

L'ECOLE

Au sein de l'emprise définie comme la pinède, une école primaire existe. Dans le projet, celle-ci est réhabilitée et agrandie pour devenir un groupe scolaire plus grand en adéquation avec la nouvelle densité du quartier.

Les bâtiments existants sont conservés et tout autour viennent se greffer les extensions. La forme de la nouvelle école prend la forme d'un îlot au centre duquel se trouve la cour de récréation. Une galerie périphérique permet de relier les différents bâtiments.

Cela contribue à la vocation publique de cette pinède qui doit être un lieu de pratique et d'apprentissage pour tous.

RDC

Le long du boulevard l'ensemble des rez de chaussée est traité avec un galerie couverte de 4.5m de haut ouverte aux piétons qui permet d'accéder aux locaux d'activité. Cette galerie permet de proposer aux passants un passage ombragé et abrité en toute saison sur l'ensemble du linéaire du boulevard soit 1km.

Les locaux d'activités sont interrompus par la présence de passages qui permettent de rejoindre le coeur d'îlot. Cet espace extérieur peut être approprié par les différentes d'activité pour créer des extension en plein air qui peuvent servir de terrasses de restaurant par exemple.

Même si l'accès à ces coeurs d'îlots venait à être restreint, les percées visuelles permettent tout de même de rompre avec le linéaire bâti.

ILOT OUVERT ET GABARIT

Ces îlots adoptent pour la plupart la forme d'îlots ouverts afin de les intégrer aux cheminements existants et constituer des passages pour rejoindre la colline et les différents parkings C'est aussi un moyen d'éviter de constituer des enclaves hermétiques dans la ville.

Le public a ainsi accès à des coeurs d'îlots végétalisés et ombragés et les qualités que cela apporte.

Les gabarits de hauteurs sont adaptés au contexte en réduisant la hauteur d'un ou deux niveau lorsque un bâtiment existant se trouve à proximité et dont le nouveau bâti pourrait obstruer la vue ou créer trop d'ombre.

Ainsi en règle générale les hauteurs sont plus importantes ICI que LA .

Les retraits successifs ainsi créés permettent d'autonomiser les volumes des bâtiments et aérer le cœur d'îlot en lui apportant de la lumière. Ce nivellement de la volumétrie du bâtiment permet aussi la création de larges terrasses appropriables par les habitants. Les logements sont accessibles via une coursive qui donne sur le cœur d'îlot sont tous traversants.

PLANCHE 5

EXISTANT ET APPORTS DU PROJET

Plus à l'arrière du littoral le quartier résidentiel de Six-Fours se développe sur une colline. Ces logements datent pour la plupart des années 1980s et bénéficient de larges terrains.

D'ici 2100 il est proposé de questionner ce mode d'habitat en rappelant qu'à Sanary et Six-Fours c'est près de 35% de logements qui sont utilisés uniquement quelques mois dans l'année. Cette forme de pavillonnaire gagnerait à être densifiée afin de permettre à plus de personnes de bénéficier d'un logement jouissant d'une telle situation géographique et paysagère.

Aujourd'hui il s'agit d'un quartier dénué de vie et de places publiques, en partant de ce constat le projet vise à densifier le quartier tout en y apportant des espaces publics.

IMPLANTATION

Tout d'abord l'analyse du parcellaire et de la topographie permet d'établir un mode d'implantation parallèle aux courbes de niveaux afin de recréer des sentes piétonnes qui permettent de parcourir la colline. Les voiries existantes déjà, l'implantation des maisons est décidée selon le maillage en place.

Les logements sont accolés ou non à l'existant selon la présence d'ouvertures sur cette façade là.

Le bâti crée suit plutôt une forme continue, interrompue uniquement par les places publiques et les cheminements piétons qui permettent de rejoindre le haut de la colline.

Ce niveau de densité permet de favoriser les parcours piétons en proposant de multiples chemins ombragés par les maisons. La densité multipliée par deux permet de se rapprocher de la forme d'un village vernaculaire méditerranéen.

GAOU BENAT REF

Le village reprend le mode d'organisation du village des Fourches au Gaou Bénat à Bormes les Mimosas conçu par Lefebvre et Aubert en 1963. Cet ensemble de maisons s'insère dans la pinède du cap Bénat en respectant plusieurs règles pour permettre de s'effacer au maximum.

Les maisons sont adossées à la pente et doivent respecter une hauteur maximale de 4.5m en tout point par rapport au terrain. Les toits terrasses sont végétalisés et servent de jardin aux maisons des niveaux supérieurs.

Concernant la voiture, celle-ci est reléguée à l'entrée du groupement de maison et stationnée dans des parkings traités de la même manière que les logements.

Un voie à sens unique reste disponible afin de faire le tour du groupement de maison mais le stationnement y est interdit afin de limiter l'impact visuel de la voiture et favoriser les circuits piétons. Chaque maison dispose donc d'un accès direct aux chemins piétons qui permettent de parcourir le village et d'un accès par la route du côté opposé.

DESSERTTE VILLAGE

Ainsi le village des Galets reprend le mode de desserte du village des fourches en proposant un parking en entrée d'unité, un accès pour chaque maison au chemin piéton et à la voie carrossable en sens unique.

Les cheminements piétons et des placettes viennent compléter le dispositif.

La hauteur est limitée à +5m du terrain naturel afin de ne pas obstruer la vue aux logements situés plus en amont.

Les nouveaux logements sont construits entre ceux pré-existants en suivant les courbes de niveaux et les interstices deviennent des chemins piétons ou des places.

Ces petites places ont pour but de devenir des lieux de vie et de partage entre les résidents. Différents usages peuvent leur convenir : terrain de pétanque, laverie commune, cuisine partagée, jeux d'enfants... ceci afin de renforcer les relations de voisinage telles que l'on peut les avoir dans un village.

LOGEMENTS

Les logements bénéficient tous de terrasses orientés à l'ouest avec vue sur la rade.

Des protections solaires permettent d'apporter de l'ombrage à cet espace tout en protégeant le logement des surchauffe en fin de journée.

Les logements sont construits en pierre massive afin de bénéficier de l'inertie thermique de celle-ci et donner une unité au village nouvellement créé.

Cette opération permet de doubler la capacité d'accueil du quartier tout en recréant du lien et des espaces publics dans un quartier qui en est dénué.

CONCLUSION

Ce projet, en partant du constat de la montée des eaux, propose de retrouver une nouvelle forme de balnéarité tout en repensant l'arrière du front de mer et ses manières de l'habiter avec les différentes typologies décrites.

La pinède devient ainsi un espace public majeur pour la commune et participe à la vie de la ville en devenant support de différentes pratiques et évènements.

Les différentes typologies bâtie gravitent autour de cet espace et proposent une manière d'habiter à proximité et en lien avec un espace naturel majeur.

Le projet intègre aussi des problématiques auxquelles la ville devra faire face dans le siècle à venir tel que l'autonomie alimentaire, la place de la voiture ou encore les liens qu'entretient la ville avec les espaces naturels.

COMMUN

Bonjour, nous allons vous présenter notre travail sur le réaménagement du littoral de Sanary et Six Fours face au risque de la montée du niveau de la mer d'ici 2100.

Pour réaliser ce travail nous avons tout d'abord produit une analyse pour comprendre comment fonctionne ce territoire dans sa globalité et comment celui-ci est impacté par une montée des eaux de +2.4m. Face au remodelage progressif de la ligne de côte ces communes vont être amenées à changer considérablement. En projetant l'évolution du trait de côte nous allons proposer des hypothèses de réaménagement afin de répondre aux enjeux que nous allons rencontrer dans le siècle à venir.

SECTEURS

Cette étude menée sur les communes de Sanary-sur-mer et Six-Fours-les-plages nous a permis de révéler plusieurs secteurs à enjeux, tant sur la partie littorale que dans l'hinterland. La menace de la montée des eaux permet de retravailler profondément la frange littorale urbaine et la morphologie de la ville en la tournant davantage vers son arrière-pays. Ceci afin de constituer une alternative, au tourisme estival balnéaire et inscrire la ville dans un développement territorial plus en phase avec les problématiques auxquelles nous allons faire face d'ici 2100

Nous avons donc répertorié 3 sites à enjeux forts que nous nous sommes répartis :

- Julie traitera du centre historique de Sanary
- Ensuite je vous présenterais la partie des plages entre Sanary et Six-Fours
- Enfin Natacha présentera l'évolution de l'arrière-pays.

HISTOIRE

Tout d'abord revenons sur l'évolution et la constitution de ce territoire au cours de ces 2 derniers siècles :

-Au 19^e siècle, Sanary est encore un petit port de pêche dépendant d'Ollioules, la ville commence à se développer à partir des années 1850s avec l'arrivée de Michel Pacha à la municipalité. Il va orienter la ville vers le tourisme en transformant la ville en station balnéaire. L'arrivée du chemin de fer un peu plus dans les terres à la même période va permettre aux touristes de toute l'europe de rejoindre cette ville côtière.

Ne parvenant pas à façonner Sanary comme il le voulait, Michel Pacha quitte la municipalité pour créer sa propre station balnéaire de toute pièce aux Sablettes.

Néanmoins la ville continue de se développer dans la direction du tourisme en urbanisant progressivement le littoral et l'arrière pays.

-En 1920 face à cette progression anarchique de l'urbanisation de l'ensemble du littoral de la région, la puissance publique va commander un plan guide à Henri Prost afin de contenir et anticiper l'évolution de ces littoraux. Ce plan prévoit les futures extensions de la ville au Nord du centre historique et l'implantation d'une voie rapide de contournement qui correspondra plus ou moins au futur tracé de l'autoroute.

-On peut voir ici en 1950 que le territoire est bien plus urbanisé que ce que l'avait anticipé Prost, à la fois en bord de mer et dans l'arrière-pays. Les terres agricoles qui faisaient la richesse de Sanary laissent peu à peu place à des logements individuels et collectifs.

-A la fin du 20^e siècle l'urbanisation se développe très rapidement en mitant les terres agricoles restantes. Le territoire est entièrement consommé et ne subsiste que les espaces naturels sur les hauteurs.